

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28 juillet 2025 à 19h00

Date de la convocation : 21 juillet 2025

Date de l'affichage : 21 juillet 2025

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 8

Absents : 7

Pouvoirs : 0

Votants : 8

Président de séance : MADINIER Pierre, Maire

Secrétaire de séance : GRATTESSOL Nicolas

Présents : MADINIER Pierre, TRACOL Stéphane, MISERY Nadine, FRAISSE Alain, DEGACHE Sylvian, DE LA ROQUE Isabelle, REYNAUD Éric, GRATTESSOL Nicolas.

Absents excusés : VALETTE CHANOINE Virginie, SERAYET Thierry, GUIRONNET Jocelyne, BAUM Christophe, JUNIQUE Eva, CANIVET Katy, PONSON Cécile.

Pouvoirs : Néant

Secrétaire : GRATTESSOL Nicolas

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} juillet 2025.

Délibération n° 28_07_2025_01

Vote du Budget photovoltaïque 2025.

Le Conseil Municipal, vote à l'unanimité, les propositions du Budget Primitif Photovoltaïque de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 104 588,00 €

Recettes : 104 588,00 €

Fonctionnement

Dépenses : 412,00 €

Recettes : 412,00 €

Délibération n° 28_07_2025_02

Demande de fonds de concours exceptionnel à la Communauté de communes Porte de DrômArdèche pour des travaux de réfection des bâtiments communaux.

Ce point a été reporté à une séance ultérieure dans l'attente d'un devis complémentaire.

Questions diverses :

Invitation de l'Amicale Boule : l'Amicale Boule propose d'organiser son concours inter-associations le samedi 16 août et demande si la municipalité pourrait participer avec 1 quadrette. La réponse sera faite à l'association en mentionnant que la municipalité ne pourra pas être représentée pour cette date.

Repas des personnes âgées : La date du repas des personnes âgées est fixée au jeudi 13 novembre. L'assemblée valide la proposition d'animation de Fred Kohler pour un montant de 450 € TTC.

Usure du système des cloches de l'église : M. le maire fait part au Conseil du devis établi par la société PACCARD d'un montant de 3 794,40 € TTC pour le remplacement du moteur de volée de la cloche 3 et du battant de la cloche 1. Le conseil prend acte de ce devis et décide d'attendre la rentrée de septembre pour rendre réponse.

Festival Amascène : M. le maire explique qu'il a été sollicité par la communauté de communes pour éventuellement accueillir le festival amascène au gymnase fin mai /début juin 2026. Après discussions, il semble difficile de pouvoir s'avancer par rapport à la saison de basket, néanmoins, un mail sera envoyé au club de basket pour leur demander l'éventuelle disponibilité.

Nouveau matériel de ménage : suite à la visite de la société PLG, le devis pour le nouveau matériel de ménage d'un montant de 1 136,67 € TTC pour l'école et la cantine scolaire est présenté à l'assemblée. Ce devis est validé à l'unanimité.

Acquisition d'une tondeuse autoportée : En l'absence de devis suffisant, M. le Maire prend la décision de l'achat d'une tondeuse autoportée d'un montant 3 403,38 € H.T. à l'entreprise CHOLVY PRECISION AGRICOLE pour les besoins de la commune.

Fin de la séance à 20h30

Prochaine séance le 4 septembre 2025.

MADINIER Pierre,
Président de séance

GRATTESSOL Nicolas,
Secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Nicolas Gratezol, the secretary of the meeting.